

A Talmont-sur-Gironde, l'outil foncier du Conservatoire du littoral permet de conjuguer restauration de marais et installation agricole

Thème : Changement de pratique

Sous-thème : Agroécologie

Localisation :



Mots-Clés : foncier, restauration zone humide, agriculture biologique, filière alimentaire locale, coopération multi-acteurs

Délégation / territoire / site :

- Centre Atlantique
- Estuaire de la Gironde
- Marais de Talmont (17)

Coût du projet :

- Montant total : 466 720 euros
- Financements mobilisés : Agence de l'eau Adour-Garonne au titre de la Restauration et gestion de zones humides (50%)

Calendrier du projet :

- Date de début : 2018
- Date de fin : en cours

Maitrise d'ouvrage : Le Conservatoire du littoral et son gestionnaire le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine

Contexte et objectifs visés

Sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde, dans l'agglomération de Royan, le marais de Talmont-sur-Gironde est un site propice à la reproduction et à l'hivernage de certaines espèces d'oiseaux migrateurs. Il est à ce titre reconnu, pour partie, comme zone de protection spéciale et protégé dans le cadre du réseau Natura 2000 au titre des directives Oiseaux et Habitats. Le site est par ailleurs directement concerné par un aléa submersion marine.

Longtemps cultivées en grandes cultures intensives puis laissées en jachère face à la déprise agricole, certaines zones de ce marais s'enrichissent et perdent leurs qualités paysagères et écologiques.

L'intervention foncière du Conservatoire du littoral va concourir à la restauration de cette zone humide littorale et à sa valorisation agricole.

Présentation résumée

En 2017, la Safer est mobilisée sur la vente de quelque 123 hectares (ha) sur ce marais. Le Conservatoire du littoral est sollicité pour se porter acquéreur de l'ensemble de l'unité foncière soit 40 ha d'espace naturel et 80 ha de surface agricole.

Une coopération multi-acteurs va alors s'enclencher pour :

- Redonner à cet espace sa vocation prairiale en restaurant le paysage de marais et sa biodiversité.
- Redynamiser élevage local grâce à l'installation d'une activité de pâturage ovin extensif.

Ce projet est le fruit d'une démarche partenariale avec la mobilisation de nombreux acteurs aux côtés du Conservatoire du Littoral : la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, la commune de Talmont-sur-Gironde, la Safer Nouvelle-Aquitaine, la chambre d'agriculture 17, le département de Charente-Maritime, la région Nouvelle-Aquitaine, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Méthodologie de conduite du projet

Ce projet s'est construit entre 2018 et 2020, à travers plusieurs étapes clés :

- L'accord, en 2018, du comité technique de la Safer Nouvelle-Aquitaine pour l'acquisition des 123 ha mis en vente.
- Un diagnostic du site et la co-construction d'un projet visant la restauration du marais et l'installation d'un ou de plusieurs jeunes agriculteurs sur de l'élevage ovin afin de limiter les tassements de sol.
- La publicité Safer ouvrant sur une candidature du Conservatoire du littoral puis à son attribution des 123 ha sur la base du projet défini collectivement.
- La réalisation d'une première phase de travaux de restauration du site pour convertir les anciennes terres de cultures en prairies : broyage des friches, décompactage des sols et enlèvement des espèces invasives, réensemencement de toutes les parcelles en prairies, réaménagement des drains pour restaurer le caractères humides des prairies et favoriser la réinstallation d'une biodiversité de zone humide, plantation de 1500 mètres linéaires de haies pour restaurer le cadre paysager et bocager du site, réalisation d'accès, acquisition de matériel de clôtures...

Contacts :

- Jean-Michel Laloue -
Conservatoire du littoral,
Délégation Centre-Atlantique -
j.laloue@conservatoire-du-littoral.fr
- 06 79 02 69 69
- Léopold Pajot - CEN Nouvelle-
Aquitaine - l.pajot@cen-na.org - 07
81 95 69 57

Partenaires associés :

- CA Royan Atlantique
- Commune de Talmont-sur-Gironde
- Safer Nouvelle-Aquitaine
- Chambre d'agriculture 17
- Département de Charente-
Maritime
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Conservatoire d'espaces naturels
de Nouvelle-Aquitaine
- Agence de l'eau Adour-Garonne

- L'appel à candidatures par le Conservatoire du littoral et son gestionnaire pour recruter des porteurs de projet.
- L'animation d'une commission agricole pour la sélection puis l'installation d'un éleveur.
- La poursuite des travaux de restauration et la réalisation d'un schéma d'intentions paysagères pour une mise en valeur du marais à des fins d'accueil et sensibilisation du public.
- L'accueil, dès juin 2020, des premières brebis et une montée en charge progressive jusqu'à un troupeau de 350 brebis présentes aujourd'hui, en pâturage tournant, sur les 123 ha.

Points d'intérêts

- La dynamique multi-acteurs qui permet d'imaginer et faire aboutir un projet qui conjugue préservation de la biodiversité, valorisation paysagère et agriculture durable.
- Les travaux de restauration portés par la Safer dans le cadre de l'acquisition foncière du Conservatoire du littoral.
- La coopération étroite entre la Safer Nouvelle-Aquitaine et le Conservatoire du littoral qui va donner lieu à la signature d'une convention de partenariat et ouvrir des perspectives pour de futurs projets conjoints.
- La sélection d'un jeune éleveur en reconversion professionnelle pour un élevage extensif, uniquement à l'herbe.
- La conversion de l'exploitation en agriculture biologique sur les trois premières années d'activité.
- Un projet agricole basé sur la valorisation en circuit court de brebis et agneaux et qui vient conforter une filière locale.

Enseignements

- La mobilisation d'importants moyens (humains et financiers) pour la remise en état fonctionnel du site afin de garantir, sur du court terme, des conditions d'exploitation optimales pour le candidat.
- Une conduite pastorale qui peut encore être optimisée pour satisfaire pleinement aux enjeux de préservation de la biodiversité.